



FAIRTRADE
CANADA

Politique d'adhésion de FAIRTRADE CANADA

MISSION ET VISION DE Fairtrade Canada

Fairtrade Canada est une organisation nationale à but non lucratif de certification Fairtrade et le seul membre canadien de Fairtrade International. Fairtrade Canada est un *certificateur à valeur ajoutée* qui :

- Certifie que les produits portant les marques internationales sont conformes aux normes Fairtrade
- Octroie des licences aux entreprises canadiennes pour l'utilisation des marques internationales
- Travaille avec d'autres groupes et individus pour promouvoir le commerce équitable et les produits certifiés Fairtrade.

Notre mission :

- Augmenter les ventes de produits certifiés Fairtrade au Canada
- Maximiser les avantages de Fairtrade pour les agricultrices.eurs et les travailleuses.eurs
- Soutenir le travail des autres pour faire avancer notre vision

Notre vision :

- Un monde où la justice commerciale et les principes du développement durable sont mis en pratique à l'échelle mondiale, permettant ainsi aux agricultrices.eurs et les travailleuses.eurs du monde entier de passer d'une position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique.

Nos valeurs : Nous nous engageons à travailler avec ces valeurs comme force directrice :

- Les gens d'abord : Tout ce que nous faisons est basé sur la promotion de la dignité et du bien-être des personnes - agricultrices et travailleurs, détenteurs de licences, détaillants, importateurs, consommatrices.eurs, bénévoles, personnel, membres et conseil d'administration.
- Excellence : Nous nous engageons à fournir un service professionnel et de haute qualité. Nous nous efforçons de nous améliorer et d'innover en permanence.
- Intégrité : Nous sommes honnêtes, éthiques et transparents; nous sommes responsables devant nos parties prenantes.
- Respect : Nous respectons la diversité des points de vue et valorisons le dialogue. Nous collaborons avec des personnes qui partagent nos objectifs et qui trouvent leur force dans le travail d'équipe.
- La passion : L'esprit que nous apportons à notre travail et à notre mission est empreint de positivité, d'énergie et d'enthousiasme.

GÉNÉRALITÉS

Des liens solides et réciproques avec les principales organisations du mouvement du commerce équitable sont essentiels au succès de Fairtrade Canada et du mouvement dans son ensemble. Par conséquent, l'adhésion est ouverte aux détenteurs de licence et aux organisations de la société civile qui contribuent au mouvement du commerce équitable et qui s'alignent sur les objectifs de Fairtrade Canada et les soutiennent.



FAIRTRADE
CANADA

Politique d'adhésion de FAIRTRADE CANADA

Les principales raisons d'être membre sont les suivantes :

- Une voix formelle : participer en tant que membre votant à l'assemblée générale annuelle de Fairtrade Canada et à toute assemblée spéciale des membres.
- Engagement : démontrer son engagement et sa confiance envers les valeurs du commerce équitable ainsi que dans la mission et la vision de l'organisation.

Cette politique est un document public et doit être mise à disposition sur demande.

Toutes les adhésions sont maintenues jusqu'à ce qu'elles soient résiliées par le membre de Fairtrade Canada ou révoquées conformément aux règlements généraux.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

Conformément aux règlements généraux de Fairtrade Canada, seuls les détenteurs de licences de Fairtrade Canada et les organisations de la société civile canadienne désireuses de promouvoir les objectifs de Fairtrade Canada peuvent devenir membres.

Pour être acceptée en tant que membre, une organisation doit :

- Soutenir activement la mission, la vision et les objectifs de Fairtrade Canada
- Respecter le code de conduite des membres
- Être accepté en tant que membre selon la procédure décrite dans le présent document

Une fois accepté, un membre désignera son représentant auprès de Fairtrade Canada.

CONDITIONS D'ADHÉSION DES DÉTENTEURS DE LICENCES

Les organisations détentrices de licences qui souhaitent demander l'adhésion doivent être des détenteurs de licences de Fairtrade Canada en règle, conformément à l'article 1.01 des règlements généraux.

CONDITIONS D'ADHÉSION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'adhésion est ouverte à toutes les organisations de la société civile canadienne à but non lucratif ou caritatif qui soutiennent généralement le commerce équitable, conformément à l'article 1.01 des règlements généraux.

DROITS DES MEMBRES

Les membres ont les droits décrits dans la Loi, la section 4.04 des règlements généraux et les politiques de Fairtrade Canada, qui incluent, mais ne sont pas limités à :

- Proposer des membres pour des postes en élection
- Candidater pour des postes en élection
- Voter lors des élections
- Participer à l'assemblée générale annuelle et à toute assemblée ordinaire ou extraordinaire des membres



Politique d'adhésion de FAIRTRADE CANADA

PROCÉDURE D'APPROBATION DES MEMBRES

Un formulaire de demande d'adhésion sera disponible au bureau de Fairtrade Canada ainsi que sur le site Internet de Fairtrade Canada.

Les demandes d'adhésion sont acceptées tout au long de l'année, mais pour pouvoir voter à l'assemblée générale annuelle, elles doivent être reçues au plus tard le 1^{er} avril.

Les demandes sont approuvées ou refusées par le conseil d'administration dès que possible sur la base des critères énoncés dans le présent document et dans les règlements généraux. La décision d'approuver ou non l'adhésion de nouveaux membres est prise à la majorité simple des voix par le conseil d'administration.